

Validé le
11.02.2025



ÉCOLE FRANÇAISE DE BELGRADE | FRANCUSKA ŠKOLA U BEOGRADU
Kablarška 31-35 - 11000 Belgrade - SERBIE
Tél. : 00.381.11 369 17 62 | Fax : 00.381.11 265 30 99
site : www.efb.rs | e-mail : efb.admi@efb.rs
facebook : <http://www.facebook.com/francuskaskola/>
insta : https://www.instagram.com/ ecole_française_de_belgrade/



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT N° 1

SÉANCE du mardi 19 novembre 2024

Présidente :
Mme Françoise LEROY

Secrétaire :
M Nathanaël BARESCH

ORDRE DU JOUR / SOMMAIRE du CE N° 1 du mardi 19 novembre 2024

Décisions, actes et documents annexes classés par nature	Pages n°	Décision
1. Adoption de l'ordre du jour	3	1
2. Adoption des procès-verbaux précédents	3	2
3. Installation des conseils et des commissions	3	
4. Bilan de la première période 2024/2025	4	
5. Action pédagogique	5	
5.1 Projet local d'évaluation		
5.2 Parcours 2024-2025		
5.3 Dispositif PHARE		
5.4 Projets d'actions CVC et CVL		
5.5 Sorties (pour information)		
5.6 Voyages (pour vote)	7	5.6
5.7 Révision des règlements Intérieurs	7	5.7
6. Gestion des ressources humaines	8	
6.1. Plan de formation des personnels 2024 -2025		6.1
6.2. Carte des emplois	9	6.2
7. Point financier	9	
8. Questions diverses	9	

Présents au Conseil d'établissement :

Administration : Mme F. LEROY, Proviseure, Mme M. DUCROO, Directrice du primaire, M L. PSALMON, Proviseur-adjoint/CPE, M M. MARTINOVIC, Directeur exécutif/DAF, M G. GAVRILOVIC, Chef de logistique et de sécurité.

Poste diplomatique : M S. PIERRET, COCAC.

Parents d'élèves : M D. DENIC, Mme J. MARQUIER, Mme S. DE LA MORINIÈRE.

Enseignants : Mme N. PETROFF, Mme M. STOCHITCH, M N. BARESCH.

Membres du Conseil de Gestion : Mme M. ESVAN, Mme C. MAURAT.

Elèves : Melle E. GRBOVIC, Melle A. IVANISEVIC.

Sont excusés : M M. MEYDAN, Consul, M E. GRASSER, Conseiller consulaire, Mme C. DEMEL, enseignante, et M P. BESLAC, élève.

Vérification du quorum : sur 15 membres avec voix délibérative, 12 sont présents, la séance est ouverte à 16h37.

Le secrétariat de séance est assuré par Nathanaël BARESCH.

La proviseure, Mme Leroy, souhaite la bienvenue à tous les participants.

Elle rappelle la composition du CE et son rôle.

1. Adoption de l'ordre du jour

Conditions du vote : 13 votants

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

L'ordre du jour est adopté.

2. Adoption des procès-verbaux

La séance débute par l'adoption des procès-verbaux.

- Le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 25 juin 2024, figurant en PJ de la convocation, y compris en annexe les deux courriers est mis au vote.

Conditions du vote : 13 votants

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

Le PV du 25/06/2024 est adopté.

- Le procès-verbal de la séance du conseil d'école du 06 novembre 2024 est mis au vote :

Conditions du vote : 13 votants

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

Le PV du 06/11/2024 est adopté.

3. Installation des conseils et commissions

Mme LEROY présente l'ensemble des commissions installées pour le bon fonctionnement de l'établissement.

Au titre des conseils et commissions obligatoires sont installés :

- Le conseil d'établissement, le conseil d'école, le CESCE, le CVC (mis en place par l'établissement), le CVL (cadré par un texte de loi), le Conseil de discipline, la CHSCS, la CHSCT, la CFC, et le conseil du second degré mis en place cette année pour des questions spécifiques au collège et au lycée (projets, etc.).

Au titre des commissions complémentaires sont installées :

- la commission de restauration, la commission éducative, la commission de dialogue social et la cellule de veille.

4. Bilan de rentrée (cadre général)

La structure de l'établissement est identique à l'année précédente.

Composition des effectifs : 498 inscrits à la rentrée, 503 à ce jour et des arrivées prévues en janvier.

- **Français 31,5%** - 157 élèves (dont bi-nationaux 19,7 %), en 2023 31% de nationalité française dont 19% de binationaux
- **Nationaux 54%** - 269 élèves ; 53% en 2023, 49% en 2022
- **Tiers 14,5%** - 72 élèves - (Dont Union Européenne 3,4 % - 17 élèves) ; 16% en 2023
- 22 nationalités sont représentées.

Les personnels - Nous avons accueilli à la rentrée 2024 :

Personnels de droit local :

- Mme IVANOVIC et Mme MARJANOVIC en vie scolaire 1er degré
- en remplacement de M Bonfils qui n'a pu nous rejoindre : Mme PAZIC et Mme CHRETIEN en Lettres
- M FILOU en Lettres
- M XAVIER en mathématiques
- Mme TASIC-NIKOLIC en anglais
- Mme KNEZEVIC en serbe

Personnel expatrié :

- M DOGAN EF2D de maths

Remplacements en cours d'année :

- Mme SPASOJEVIC en remplacement de Mme MILANOV (psychologue)
- Mme BIOTTEAU en remplacement de Mme ARSENIC (PE maternelle)
- Mme IVANOVIC de la vie scolaire 1er degré assure le remplacement de Mme MARKOVIC (ASEM)

Les résultats aux examens session 2024 : DNB 100% ; BAC 97%

BAC SESSION	2023	2024
Nombre d'élèves	28	29
TAUX DE REUSSITE	100%	97%
Mention TRES BIEN	5	3
Mention BIEN	10	14
Mention AB	5	7
Admis	8	4
Refusé	0	1

DNB SESSION	2024
TAUX DE REUSSITE	100%

Mention TRES BIEN	13
Mention BIEN	11
Mention AB	7
Admis	2

Le suivi de l'homologation :

Recommandations de la CIM du 30 mai 2025 :

- Mettre en place un plan d'action en lien avec l'AEFE et le poste diplomatique avec un point d'étape à transmettre à la commission interministérielle d'homologation.
- Conclure dans les meilleurs délais les explorations en cours pour identifier une solution pérenne de relocalisation et entériner une décision en assemblée générale extraordinaire.
- Poursuivre le dialogue entre comité de gestion, parents et administration.
- Veiller à l'adéquation de l'indexation des salaires afin de garantir l'attractivité des postes offerts.
- S'assurer que le règlement intérieur explicite les conditions d'absence et son respect par les familles et les personnels.
- Se doter d'une véritable politique des langues en lien avec l'AEFE et en faire un élément d'attractivité.
- Consolider l'enseignement de la langue française et poursuivre la mise en place des parcours éducatifs.
- Poursuivre la mise en place du pôle école inclusive et se doter d'un programme d'actions.
- Se doter d'une réelle politique documentaire.
- Poursuivre les efforts de formation et d'accompagnement afin de rendre les enseignements plus dynamiques et de laisser davantage de place à la différenciation.
- Mettre en conformité le nom de l'établissement en faisant une demande d'évolution officielle auprès des autorités françaises.

5. Actions pédagogiques

5.1 Projet local d'évaluation (pour information)

Le document a été retravaillé et est disponible.

5.2 Point sur les parcours éducatifs (pour information)

- PEAC : parcours d'éducation artistique et culturel

<https://www.canva.com/design/DAFnsgXDzOo/pnUfgSzR-cbwdxz5rNHeg/edit>

Les actions de cette année : <https://digipad.app/p/606272/3264fae2a9fef>

- Parcours santé

https://docs.google.com/spreadsheets/d/1RAMZEyNSFz3ShEv6vj39mo-Qb60dNhEITTVI_FFZ-GY/edit?gid=1144954901#gid=1144954901

- Parcours citoyen

Parcours Citoyen

- Parcours Avenir

Monsieur PSALMON, au titre de Prio (Personnel Ressources Information et Orientation) dans l'établissement, présente le plan annuel d'accompagnement à l'orientation dans l'établissement. Le lien vers le calendrier annuel : Calendrier annuel

Conformément à la loi pour une École de la confiance de 2019 et aux récentes directives ministérielles sur le renforcement de l'accompagnement à l'orientation, notre établissement est pleinement mobilisé dans la mise en œuvre d'un parcours d'orientation cohérent.

Le plan annuel d'accompagnement à l'orientation s'inscrit dans le cadre du Parcours Avenir et répond aux trois objectifs fixés par l'Education nationale :

- Permettre à l'élève de découvrir le monde économique et professionnel
- Développer son sens de l'engagement et son esprit d'initiative
- L'accompagner dans l'élaboration de son projet d'orientation scolaire et professionnelle

En réponse également à la circulaire de rentrée 2024, nous veillerons particulièrement à renforcer deux axes majeurs :

- L'égalité des chances, en portant une attention particulière à l'orientation des filles vers les filières scientifiques et technologiques
- Le développement des liens avec le monde professionnel, notamment à travers les stages en entreprises pour les troisièmes et secondes.

Une mission d'une PsyEN aura lieu de nouveau cette année. Madame Marie-Madeleine CHAT, de l'académie de Grenoble sera présente dans notre école en janvier, pour intervenir auprès des élèves et devant les parents d'élèves.

Le Calendrier PARCOURSUP

- 18 décembre 2024 : ouverture du moteur de recherche des formations Parcoursup 2025.
 - 15 janvier 2025 : ouverture de la plateforme pour s'inscrire et formuler ses vœux.
 - 13 mars 2025 : dernier jour pour formuler ses vœux.
 - 2 avril 2025 : dernier jour pour compléter son dossier et confirmer ses vœux.
 - 2 juin 2025 : début de la phase principale d'admission (réponses des formations).
 - 11 juin 2025 : début de la phase complémentaire (possibilité de formuler de nouveaux vœux).
 - 10 juillet 2025 : fin de la phase principale d'admission.
 - 11 septembre 2025 : fin de la phase complémentaire.
- Salon virtuel de l'enseignement supérieur en France du 9 au 13 décembre.

5.3 Dispositif pHARe

Une communauté composée d'une équipe programme (interventions en classe), d'une équipe ressource (traitement et prévention des phénomènes de harcèlement) et d'élèves ambassadeurs.

Lien vers le padlet : [pHARe EFB](#)

Le programme pHARe est un plan de prévention du harcèlement à destination des établissements pour :

- **Prévenir** les phénomènes de harcèlement : actions de sensibilisation auprès des élèves.
- **Former** une communauté protectrice d'adultes et d'élèves : une équipe ressource, des ambassadeurs collégiens.
- **Intervenir** efficacement sur les situations de harcèlement : un protocole.
- **Associer** les parents et les partenaires et communiquer sur le programme.

5.4 Projets d'actions du CVC et du CVL

CVC :

- Actions environnementales, collecte de déchets ;
- Réaménagement de la salle de permanence ;

- Développement d'un média numérique ;
- Création de clubs scientifiques.

CVL :

- Décorer les salles de classes ;
- Actions humanitaires : échanges de cadeaux avec un centre d'accueil au moment de Noël ;
- Participation à un tournoi sportif avec d'autres écoles internationales ;
- Fabrication de cendriers pour éviter les mégots aux abords de l'établissement ;
- Organisation d'un festival de cinéma français à la fin de l'année ;
- Développement de partenariats avec d'autres écoles internationales.

5.5 Sorties (pour information)

Point d'attention relevé par Mme LEROY : les frais liés aux sorties pédagogiques sont pris en charge par l'établissement. Dans le cas d'un voyage scolaire, les frais des accompagnants entrent dans le calcul global des frais de participation des familles. L'article 5 de la charte des voyages est à supprimer.

Conditions du vote : 11 votants

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

La modification de la charte des voyages est adoptée à l'unanimité.

De nombreuses sorties sont programmées au long de l'année scolaire et sur tous les niveaux.

5.6 Voyages (pour vote)

- présentation du voyage proposé par Mme Stochitch : Sarajevo, groupe de terminale HGGSP, montant maximal de participation des familles : 300 euros.

Conditions du vote : 11 votants

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

- présentation du voyage proposé par Mme Potic : Sarajevo et Visegrad, classe de 1^{ère}, montant maximal de participation des familles : 300 euros.

Conditions du vote : 11 votants

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

- présentation du voyage proposé par M Baresch : report du vote au prochain CE.
- projets de voyage à finaliser de M Dias en 3^{ème} et de M Garde pour les élèves de l'option théâtre.
- concours Débats-toi : en attente d'inscription d'élèves. La réponse doit être donnée avant la fin du mois.

- Le dispositif ADN est suspendu cette année, toutefois un projet d'échanges est susceptible d'être envisagé avec certains établissements de l'AEFE.

5.7 Révision des règlements intérieurs

Madame Ducroo présente les modifications des RI étudiées lors du conseil d'école.

-RI de la maternelle

-RI de l'élémentaire

Le conseil d'établissement adopte les modifications des 2 règlements intérieurs de l'école primaire.

Conditions du vote : 11 votants

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

Les modifications proposées du RI du premier degré sont adoptées dans leur ensemble.

6 Gestion des ressources humaines

Madame Leroy présente le plan de formation des personnels :

Les personnels de l'établissement ont accès à des formations professionnelles, proposées par l'Institut Régional de Formation de l'AEFE, dans notre zone géographique ou au siège à Paris.

Ces formations permettent aux personnels à la fois d'actualiser leurs connaissances sur les programmes et les nouvelles pédagogies et permettent de façon générale une montée en compétences de tous les personnels. Les inscriptions se font désormais sur la plateforme de l'AEFE, ATENA. La cellule de formation s'est réunie le 20/09/2024 pour étudier les demandes de formation faites par les personnels.

Une première validation a été faite par la CFC, une seconde par l'IRF.

Cette année, les demandes de formation pour l'EFB sont les suivantes :

39 formations différentes, 47 personnels qui vont être formés.

Parmi ces formations, 1 enseignante est proposée au programme individualisé de formation professionnelle.

Une mission "philosophie" aura lieu dans notre établissement début décembre et une mission 1er degré "littérature de jeunesse en mode projets" en mars.

Le conseil d'établissement adopte le plan de formation des personnels 2024 - 2025

Conditions du vote : 11 votants

Pour : 11

Contre :

Abstention : 0

-Présentation de la carte des emplois 2025/2026

La proviseure présente la carte des emplois pour 2025-2026 c'est-à-dire la liste des postes vacants et susceptibles de l'être parmi les personnels de l'AEFE et qui seront détachés.

L'évolution possible des postes peut se faire dans le sens du maintien, de la suppression ou de la transformation du poste.

Le rôle du conseil d'établissement est d'informer ou d'émettre un avis sur la carte des emplois en cas de modification.

Dans notre établissement : 1 poste de détaché sur missions d'enseignement est vacant pour 2025-2026. - Le poste n° 11053 SVT

La demande de maintien est faite pour le poste de SVT qui n'a pas pu être pourvu au mouvement l'an dernier. (Risque de perdre ce poste s'il n'est pas pourvu cette année)

1 poste de détaché sur missions d'enseignement est susceptible d'être vacant pour 2025-2026 en Histoire géographie -Le poste n° 12935 en HG

Avis du conseil d'établissement sur le maintien des postes de détaché :

Conditions du vote : 11 votants

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

7 Point financier

Le budget 2024 est négatif : -87 000 euros (prévision : -64 000) :

- Moins d'inscrits que prévu ;
- Frais liés à un procès ;
- Prime AEFE à payer.

Une amélioration par rapport à l'année passée est relevée.

8 Questions et/ou informations diverses

- Les travaux d'isolation des bâtiments en primaire (payés par Dipos) sont encore en cours. La CHSCT s'est réunie à la demande des collègues impactés au bâtiment 33 pour un meilleur suivi du chantier et des mesures de sécurité pour tous.
- 4 projets de relocalisation sont actuellement discutés.
- Le calendrier des examens sera sensiblement identique à celui de l'an dernier : les élèves et les personnels peuvent être convoqués et ne doivent pas quitter Belgrade avant les oraux du 2nd groupe.
- Remerciements adressés à l'institut français pour la collaboration renforcée.
- Remerciements de Madame Leroy aux membres de son équipe de direction pour l'accompagnement au quotidien et aux personnels administratifs et techniques particulièrement mobilisés sur cette période.

Prochain CE : calendrier scolaire 2025/2026 et présentation du PPMS notamment.